

# splc

# LE MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-PIERRE-LA-COUR

## La Ville s'engage



P. 4

École Jules Ferry :  
lancement des inscriptions

P. 9

Zoom sur le marché  
Place des Cyprès

P. 17

Changer de nom  
devient plus simple

- 2 ..... EDITO
- 3 ..... RETOUR EN IMAGES
- 4 ..... ENFANCE / JEUNESSE  
ET VIE SCOLAIRE
- 6 ..... URBANISME  
ET CADRE DE VIE
- 9 ..... VIE ÉCONOMIQUE
- 12 ..... PATRIMOINE  
ET VIE CULTURELLE
- 14 ..... VIE ASSOCIATIVE
- 16 ..... VIE SOCIALE ET SANTÉ
- 17 ..... VIE MUNICIPALE
- 19 ..... QUOTIDIEN
- 19 ..... VOS CONTACTS
- 20 ..... AGENDA

Magazine quadrimestriel  
d'informations municipales de la Ville  
de Saint-Pierre-la-Cour

Directeur de publication :  
Michel PAILLARD, Maire

Comité de rédaction :  
Commission communication

Rédaction : service communication,  
élus de la Ville

Crédits photo : Ville de Saint-Pierre-la-  
Cour, Michel Paillard, Freepik,

Photo couverture : Plan d'eau  
communal, janvier 2023

Maquette : Agence ARZéine

Impression : Imprimerie Morvan-  
Fouillet - Impression sur papier certifié  
PEFC et FSC en 1 250 exemplaires



## EDITO DU MAIRE

### La Ville s'engage

Madame, Monsieur,  
Chers Pierrot-Courtois.es

À l'instant où vous prendrez connaissance de ce  
nouveau magazine, vous serez dans les premiers  
jours de février,

À l'heure où nous écrivions ces articles, nous étions aux derniers  
jours de janvier.

Rarement il est fait allusion à ce premier mois de notre calendrier  
grégorien,

Et pourtant, à y bien regarder,

C'est le mois où nous présentons nos vœux à tous nos amis,

Le mois où nous souhaitons le meilleur à tout le monde,

Mais aussi, celui où nous parlons de nos envies et de nos résolutions.

Nous, non plus, nous n'échapperons pas à la règle de la bienveillance  
et de l'optimisme.

Les différentes cérémonies de vœux des 6, 7 et 12 janvier 2023, ont  
ouvert le bal des ambitions de toute une équipe, agents comme  
élus.

C'est pourquoi, nous avons pensé cet édito, comme une nécessaire  
restitution, des propos que nous avons partagés, ces trois fois, avec  
les entrepreneurs, les administrés et les associations.

Tout d'abord, **La Ville s'engage** à satisfaire le besoin impérieux de se  
donner les meilleures conditions possibles pour accompagner, sur  
les 3, 5 et 10 ans à venir, sa très probable évolution démographique.  
Les dossiers, que nous tenons ouverts sur nos bureaux, sont  
nombreux.

Qu'il s'agisse de l'Ecole Jules Ferry, des nouvelles infrastructures  
consacrées à la pratique du sport, des travaux visant à améliorer le  
quotidien des agents, ceux visant à sécuriser nos espaces, ceux qui  
nous permettront d'améliorer nos services de santé...

Que ce soit notre programme d'accueil de nouvelles familles...

Ensuite, nous ne manquerons pas d'agrémenter tous nos  
investissements, d'une forte dose d'animation économique, sociale  
et culturelle.

C'est pourquoi, nous devons compter avec nos presque 70  
entrepreneurs locaux et, avec eux nous renforcerons notre  
attractivité,

Nous saurons aussi compter sur la diversité et la créativité de nos  
associations et, avec elles, la dynamique du bien vivre ensemble  
sera soutenue.

**La Ville s'engage** à respecter sa promesse d'offrir à ses habitants un  
prochain temps d'échange sur le thème de l'eau et, de la place de  
l'arbre en son sein.

**La Ville s'engage** à ce que tout ou presque soit « culture »

Le sport est culture, la santé est culture, le lien social est culture,  
l'art est culture, notre patrimoine, notre histoire, nos festivités sont  
culture...

Et demain, la Dictée Pierrot-Courtoise, l'exposition consacrée aux  
talents Pierrots-Courtois et la rencontre avec des écrivains seront  
célébrées à ce titre.

**La Ville s'engage** dans un ambitieux programme 2023,

Malgré l'ampleur de la tâche,

Vous pouvez compter sur notre enthousiasme,

Enfin,

À l'aube de cette nouvelle année, je formule le vœu d'optimisme  
auprès de chacune et chacun de nos Pierrot-Courtois.

Voilà pourquoi je voulais situer mon propos en cette période idéale  
du mois de janvier 2023.

Bien à vous.

**Michel PAILLARD,**  
Maire

# Retour en images



9 AU 11 SEPTEMBRE :  
FAITES DU SPORT



18 SEPTEMBRE :  
JOURNÉES DU PATRIMOINE



22 SEPTEMBRE :  
VIRADES DE L'ESPOIR



2 OCTOBRE:  
REPAS DES AÎNÉS DU CCAS



11 NOVEMBRE :  
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



3 DÉCEMBRE :  
FÊTE DE NOËL



10 DÉCEMBRE :  
ATELIER DE LUTHERIE SAUVAGE



7 JANVIER :  
VŒUX AUX PIERROT-COURTOIS.ES

# 3 questions à...



**Sophie CHAUVIGNÉ**

Adjointe déléguée à la politique de la jeunesse et à la vie scolaire

Lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier dernier, vous avez évoqué l'avenir du bâtiment de l'école Jules Ferry. Où en est ce projet ?

En 2021, nous avons engagé les premières réflexions sur le bâti du Groupe scolaire Jules Ferry.

Plusieurs motivations expliquent la volonté d'entamer une réflexion sur cet ensemble. Les premières ont été le vieillissement des bâtiments, la nécessité de mise en conformité thermique, énergétique et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous allons greffer des réflexions plus profondes telles que l'adaptation des espaces, l'organisation du restaurant scolaire, le besoin de rendre logique et fonctionnel l'ensemble des bâtis, les accès et la circulation sur et aux abords du site.

Les premiers audits ont mis en évidence la nécessité de rénovation et restructuration de cet ensemble scolaire.

**En quoi va consister ce projet ?**

Avant d'entreprendre ce vaste chantier, il va être important de lister les besoins des utilisateurs et de définir les limites des travaux nécessaires à l'ensemble scolaire.

**Quelles sont les prochaines étapes?**

Une phase d'étude et un recensement des besoins ont démarré.

L'élaboration des études, auditions et diagnostics qui vont être réalisés nous permettront de prendre une décision sur l'avenir de l'équipement et d'organiser au mieux les travaux.



## VIE SCOLAIRE

### GRUPE SCOLAIRE JULES FERRY LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES



Votre enfant aura 3 ans en 2023 ?

Il est possible de réaliser dès à présent les inscriptions à l'école maternelle « Jules Ferry » pour la rentrée 2023/2024.

Alice MARROT, Directrice de l'école maternelle reçoit les familles sur rendez-vous afin de leur expliquer le fonctionnement de l'école et son projet éducatif, avant de leur proposer une visite de l'école.

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école publique de Saint-Pierre-la-Cour sont invités à prendre contact avec les services de la Mairie ou à se rendre directement sur le site internet de la Ville afin de se procurer dans un premier temps le formulaire de pré-inscription.

**PORTES OUVERTES  
LE VENDREDI 3 MARS 2023**

Des portes-ouvertes sont également programmées le vendredi 3 mars 2023 à partir de 16h30.

#### Contact

22 rue des Provinces  
02 43 01 80 12  
[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)



## NOUVEAU : LE PORTAIL FAMILLE DANS VOTRE POCHE

Pour gérer directement au quotidien :

- les inscriptions des enfants à l'Accueil de loisirs ou à l'Espace jeunes,
- les inscriptions aux accueils périscolaires et à la restauration municipale,



Le Portail famille existe désormais en application à télécharger sur votre smartphone ou sur votre tablette via Play Store ou App Store.

L'application "BL portail famille" vous permet d'avoir un accès direct sur votre espace du Portail famille et de recevoir des notifications dès qu'une information concerne les services que vous utilisez.

## DU CÔTÉ DE L'ESPACE JEUNES



Séance de tir laser

## DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



Sortie à la patinoire pour Noël

## INSCRIPTIONS AU DISPOSITIF " ARGENT DE POCHE "

Vous avez de 16 à 18 ans et vous souhaitez gagner un peu d'argent cet été ? Le dispositif "Argent de poche" est fait pour vous !

Ce dispositif, mis en place par Laval Agglomération, permet aux jeunes de participer à des chantiers éducatifs de loisirs pour améliorer le cadre de vie de leur commune, contre une rémunération.

À raison de 3 heures par jour, durant une semaine, chacun remplit différentes missions sur sa commune aux côtés des agents des services communaux.

Les dossiers d'inscriptions sont à retirer sur le site internet [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr) puis à déposer complétés à la Mairie.

### Renseignements et inscriptions :

Mairie, 22 rue des Provinces  
02 43 01 80 12



# 3 questions à...



## Alexis SAUVAGE

Adjoint délégué à la gestion des infrastructures

Des travaux ont débuté rue des Gravelles et un bassin tampon vient d'être aménagé rue de la promenade. Quelles sont les raisons de ces travaux ?

En juin 2018, la commune avait subi d'importantes précipitations qui avaient entraîné des inondations dans le bas de la rue de la Promenade. Elle s'était engagée à mener des travaux qui sont en cours avec la réalisation d'un bassin d'orage et la pose de canalisations plus larges.

La gestion des eaux de pluie constitue une réelle problématique pour les collectivités. Existe-t-il des solutions ?

La gestion de l'eau est devenue une question essentielle pour préserver les ressources en eau, mais aussi limiter les risques d'inondations et de pollution.

Pour apporter des réponses durables, il faut minimiser l'imperméabilisation des sols, réduire le volume d'eau de ruissellement et garantir la qualité de l'eau.

Une évolution des PLUI est en cours, avec la solution de la gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Pourquoi gérer les eaux à la parcelle ?

De façon générale, il s'agit de gérer les eaux de pluie au plus près de leur zone de chute par des zones d'infiltration sur chaque parcelle. Ce qui induit moins de ruissellement de surface donc moins d'inondations, moins de pollution et de contamination des eaux, une meilleure filtration, le nettoyage des eaux et une diminution des coûts d'entretien des réseaux.



Les travaux engagés rue de la Promenade et rue des Gravelles vont permettre de recueillir les eaux pluviales et de parer aux inondations

## DU CÔTÉ DES TRAVAUX



Travaux de sécurisation pour les piétons et cyclistes le long de la Route Départementale 163 réalisés par le Conseil Départemental à la demande de la Ville

### EN BREF

## EN MAYENNE, TOUS ÉCO'MOTIVÉS

Le Conseil Départemental accompagne les initiatives en faveur de la préservation de l'environnement.

Jardiner naturellement, économiser l'énergie et l'eau, ne pas gaspiller : chacun est invité à trouver toutes les astuces écomotivées sur le site internet : [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)

Le site réunit toutes les informations et astuces pour agir au quotidien.

**Le plus du site :** une visite virtuelle d'une maison ponctuée de vidéos de conseils tous plus concrets les uns que les autres !



# GESTION DES EAUX PLUVIALES

Les grands principes pour comprendre la gestion des eaux pluviales en un schéma.

## PLUIES D'ORAGES

L'équivalent de  
30 mm/24h



Objectif :  
Tamponner  
les eaux sur la  
parcelle lors  
des épisodes  
orageux



RÉTENTION /  
RÉGULATION

Effets:

- Lutter contre le débordement des réseaux
- Limiter le risque d'inondations soudaines, sources de dégâts

## PLUIES COURANTES

L'équivalent de  
10 mm ou moins / 24h  
soit 80% des volumes annuels



Objectif :  
Réduire le  
volume des  
eaux de pluie  
rejetées sur  
les réseaux  
publics



ÉVAPOTRANSPIRATION

FILTRATION / INFILTRATION

VALORISATION DES EAUX PLUVIALES

Effets:

- Limiter les volumes d'eaux de pluie rejetés dans les réseaux unitaires
- Permettre un retour de l'eau à la nature



### LA VILLE S'ENGAGE SUR LA VOIE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Comme toutes les collectivités, la Ville de Saint-Pierre-la-Cour est impactée par la hausse du coût de l'énergie.

Des actions sont déjà menées depuis de nombreuses années en terme de modernisation des équipements ou d'éclairage public mais la Ville souhaite renforcer ses efforts.

Ainsi la Ville a pris de nouvelles mesures pour réaliser des économies d'énergie, notamment :

- en baissant le chauffage dans les bâtiments communaux à 19° en journée et 16° la nuit et les jours de fermeture,
- en réalisant des éco-gestes tels que couper l'eau chaude des sanitaires (hors douches), changer progressivement les robinetteries pour diminuer la consommation en eau...

#### Un éclairage public plus sobre

Sur le plan de l'éclairage public, la Ville a depuis deux ans déjà réduit les plages horaires d'éclairage avec l'extinction des candélabres dès 22h.

Un plan d'investissement, sur 5 ans, prévoit le remplacement progressif de tous les éclairages par des ampoules leds dans l'ensemble des bâtiments communaux. De même pour les candélabres.

La période d'illumination de Noël a été réduite avec une utilisation exclusive d'ampoules leds.

#### Vers la rénovation énergétique de certains bâtiments communaux

Le "Décret tertiaire" renommé dispositif "Eco Energie Tertiaire", entré en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2019, impose aux collectivités de s'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments ou locaux d'activité à usage tertiaire dont la surface est supérieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup>.

Les bâtiments concernés dans notre commune sont : le Gymnase et la Salle polyvalente, la salle Saint-Charles, le Groupe scolaire Jules Ferry, la Mairie, le Centre Multi-Services, le Centre d'Accueil...

Même si la 1<sup>ère</sup> échéance du Décret tertiaire en 2030 paraît lointaine, les impacts financiers et organisationnels sont majeurs pour les collectivités, qui doivent préparer très en amont leur stratégie pour parvenir à répondre à ce premier objectif ambitieux.

Une phase d'audits énergétiques avec identification des leviers de réalisation d'économie d'énergie va être nécessaire. S'en suivra la mise en place de "mesures" à prendre tant en terme d'isolation, de réfection des menuiseries, que de rénovation... visant à améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux.

#### EN BREF

### JE COMPOSTE, TU COMPOSTES NOUS COMPOSTONS

Laval Agglomération souhaite doter 50% des foyers d'une solution de compostage, à l'horizon 2026.

À cet effet, quel que soit votre lieu d'habitation, elle met **gratuitement** à disposition des habitants le matériel de compostage (composteur individuel, lombricomposteur, composteur collectif en pied d'immeubles) et accompagne les candidats par la formation et le suivi de la pratique.

**Pour réserver votre composteur ou vous inscrire à une session de formation :**  
[www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)





# LA PLACE DES CYPRÈS, PRISÉE DES MARCHANDS NON-SÉDENTAIRES

Au fil de l'année, la Place des Cyprès s'anime au gré des marchés et des festivités.

Afin d'étoffer l'offre de services, la Ville a autorisé de nouveaux commerçants non-sédentaires à s'installer en début et fin de semaine. Il y en a pour tous les goûts !

## De nouveaux marchands

Depuis début décembre 2022, deux nouveaux étals s'installent les mardi soir et dimanche matin, Place des Cyprès, en complément des autres jours.

Le vendredi demeure le jour de marché avec une plus grande fréquentation au gré des heures : poisson et fruits de mer, fruits et légumes, spécialités asiatiques, galettes... les produits frais sont à l'honneur.

L'occasion de consommer local, responsable et bon !



## À chaque jour son menu

MARDI	Galettes (17h-21h)
MERCREDI	"Le Truck à papilles" Plats artisanaux (17h30-22h30)
JEUDI	Pizzaïolo "Keketino Pizzas" (17h-21h)
VENDREDI	Poissonnerie "Ohé Ohé Matelot" (7h-13h) Fromagerie "Les Fromages de Virginie" (8h-19h) Plats thaïlandais "Siam Délices" (8h-19h) Galettes "May Galette" (16h-19h) Burgers et tacos (16h-19h) Primeur Agrumes (16h-19h) Primeur bio "Les Jardins Bourgonnais" (17h-19h)
DIMANCHE	Plats asiatiques (9h-13h)



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENTREPRENEURS

A ces nouveaux professionnels qui nous ont rejoints, nous souhaitons la bienvenue et bonne route.\*

### > Bar Ô Mistral Gagnant

Vanessa Boulet

26 rue des Provinces / 02 43 01 03 08

### > Salon de Coiffure "Le Salon de Julie"

28 rue des Provinces / 02 43 01 83 38

### > Entreprise de désinfection et de désinsectisation- B.D.N.

David Lépine

dlepine.contact@sasdbn.com / 06 21 64 99 68

\* Pour toute omission éventuelle, merci de bien vouloir prendre contact avec le service communication de la Mairie.

## 3 questions à...



### Virginie LEGROUX

Adjointe déléguée  
aux bâtiments communaux

**Qu'est-ce qui a amené la Ville de Saint-Pierre-la-Cour à intégrer les services de La Poste au sein de ses locaux ?**

En 2021, la municipalité avait été informée de la volonté du groupe « La Poste » de réorganiser ses services. Avec la volonté municipale de maintenir un service public postal auprès de ses administrés, les élus ont décidé d'intégrer une partie essentielle des services de la Poste au sein des services rendus à la population.

L'Agence Postale Communale a ouvert le 8 novembre dernier dans les locaux de la Mairie.

**Quels sont les services proposés à l'Agence Postale communale ?**

Cette évolution permet aux Pierrot-Courtois.es de conserver les services essentiels de La Poste tels que :

- l'affranchissement et expédition de lettres, colis et recommandés,
- la vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer,
- le retrait et dépôt des envois postaux, colis et recommandés compris,
- le retrait et versement d'espèces sur le compte courant du titulaire (jusqu'à 500 € par semaine).

**Quel a été l'impact de l'arrivée de ce nouveau service sur l'organisation des services de la Mairie ?**

Afin de préserver la qualité des services rendus, un accès spécifique a été mis en place par l'arrière de la Mairie avec une signalétique dédiée. L'accueil de la nouvelle Agence Postale est totalement indépendant de celui de la collectivité.

À cet effet, des travaux d'aménagement et d'agencement des actuels locaux sont en cours pour faciliter l'accueil du public et offrir aux agents des locaux plus fonctionnels. Ces travaux pourront occasionner des désagréments ponctuels.

## MAIRIE ET POSTE: 2 ACCÈS DISTINCTS




*L'accès à l'Agence Postale Communale se fait en contournant la Mairie par la gauche.  
L'entrée se trouve au fond à droite de l'impasse.*

### Pratique

#### > La Poste Agence Communale


22 rue des Provinces

(accès par l'arrière de la Mairie)

 Du lundi au vendredi  
de 9h à 13h (fermée le jeudi)  
Samedi de 9h à 12h

#### > Mairie

22 rue des Provinces

 Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
(fermée le jeudi)  
Samedi de 9h à 12h

*Maria TIREAU et Léa ROUX assurent l'accueil de l'Agence Postale Communale ainsi que celui des services de la Mairie*





## RETOUR SUR

### Un petit-déjeuner pour les entreprises Pierrot-Courtoises

Le vendredi 6 janvier, à l'occasion des vœux, Florian Bercault, Président de Laval Agglomération, Michel Paillard, Maire de Saint-Pierre-la-Cour et les élus, ont ensemble accueilli une soixantaine d'entrepreneurs et entrepreneuses Pierrot-Courtoises.es à la Salle Saint-Charles.

La plupart des 66 entrepreneurs avait aimablement répondu à l'invitation et chacun a pu présenter son entreprise et ses activités.

En introduction, le Maire a rappelé le destin croisé des fonctions d'entrepreneurs et celles des élus.

"Elus et entrepreneurs, nous avons des points communs ; nous défendons un projet, nous définissons une stratégie, nous gérons des ressources financières assorties de dépenses, nous sommes employeurs, nous prenons des risques, nous ambitionnons de réussir, mais nous savons rester humbles devant nos hésitations ou nos échecs."

Depuis longtemps la Municipalité souhaitait réunir ces entreprises afin de les rencontrer, d'échanger avec elles et de leur présenter les projets de la commune.

Ce petit-déjeuner a été l'occasion de présenter la commune en quelques chiffres utiles à la compréhension de son potentiel de développement.

"Les entreprises Pierrot-Courtoises représentent une part prépondérante des ressources de la Ville et contribuent grandement à notre développement" a souligné Michel Paillard.

Ce temps de convivialité visait également à faire se rencontrer entre eux ces professionnels, de leur permettre de nouer des échanges et ainsi créer une synergie favorable au développement économique de leurs entreprises comme de la commune.

De son côté, la Ville désire mettre en œuvre un groupe de diffusion avec ces entreprises pour fluidifier l'information avec la municipalité et satisfaire à une meilleure connaissance des Pierrot-Courtoises.

Dans le même esprit, un fascicule de présentation de toutes les entreprises Pierrot-Courtoises à destination de nos concitoyens est en cours de réalisation.

Nul doute que d'autres rendez-vous de ce type seront organisés à l'avenir.



## RETOUR EN IMAGES

### SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE DICTÉE PIERROT-COURTOISE

Une soixantaine de personnes est venue se confronter aux difficultés de la langue française à l'occasion de la première "Dictée Pierrot-Courtoise", le 21 octobre dernier.

Organisé par la Médiathèque, ce rendez-vous a rencontré son public puisque les inscriptions affichaient "complet".

C'est dans le cadre studieux de la garderie de l'École Jules Ferry que Michel Paillard, Maire, a accueilli ces amateurs d'orthographe. Afin de lancer cette nouveauté, le Maire avait convié Olivier Richefou, Président du Conseil Départemental de la Mayenne pour procéder à la lecture de la dictée.

Très concentrés, les concurrents ont découvert le texte de la dictée avant de participer à sa correction. Après quoi, les gagnants de chaque catégorie ayant réalisé une dictée avec le moins de fautes se sont vus remettre leurs lots parmi lesquels des bons d'achat de 50 € dans une librairie, des places de cinéma au Trianon et même des entrées à la Saison culturelle du Théâtre des 3 Chênes.

Chacun est reparti, prêt à renouveler l'expérience. Rendez-vous est donc donné pour une **deuxième édition le 20 octobre 2023.**



## CULTURE

### LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE DU TRICOT !

Après une première expérience réussie, l'équipe des bénévoles de la Médiathèque de Saint-Pierre-la-Cour avait bien envie de réitérer l'expérience autour du "fait maison" et notamment du tricot.

Voilà qui est fait puisque le mois de février y sera le mois du tricot ! Quoi de mieux pour se réchauffer ?

Au programme : exposition de tricots, d'ouvrages autour de ce thème et même un atelier tricot pour partager et s'initier à l'art de manier la laine et les aiguilles.

Une tendance pour tous les âges à partager sans modération.

#### Pratique Atelier tricot

Mardi 14 février de 14h à 16h

Sur inscription : 02 43 37 53 06

Exposition aux horaires d'ouverture (cf. page 19)



## PROCHAINEMENT AVEC LA MÉDIATHÈQUE

- Une **veillée à la rencontre de Jean Chouan**, avec l'aimable participation de Monsieur Denis Messenger, écrivain biographe, auteur de "Jean Chouan et les autres"
- Une **exposition "Temps passé - Temps présent"**, avec les Talents Pierrot-Courtois
- Une **rencontre avec une jeune autrice**, pour comprendre la passion de l'écriture

SI SAINT-PIERRE-LA-COUR M'ÉTAIT CONTÉ...

## ACCIDENT FERROVIAIRE À SAINT-PIERRE-LA-COUR

Remontons le temps et revenons sur l'accident de train qui s'est produit le 15 août 1907 à Saint-Pierre-la-Cour.



Vers 6h20, sous une pluie battante, une locomotive venant de Laval déplaçait les voitures accidentées vers Saint-Pierre-la-Cour (voie de garage) et vers midi les voies étaient redevenues libres.

Les voyageurs ont pu continuer leur voyage, avec le train de remplacement qui arrivera quelques heures plus tard.

### Des notables parmi les passagers

Notons que l'ancien ministre de la Guerre de l'époque et député de l'Oran, faisait partie des passagers. Il se rendait, comme tous les étés, à sa résidence secondaire à Saint-Malo dans le quartier de Paramé.

La presse locale pourra se féliciter, à juste titre, qu'une telle collision ne se soit pas soldée par un bilan plus lourd.

### Disfonctionnement d'un signal avancé

On a attribué la cause du tamponnement au mauvais fonctionnement d'un signal avancé. Le premier train ayant trouvé le signal à l'arrêt s'est arrêté, " mais sans protéger son arrière par des pétards ou tout autre signal réglementaire ".

Le 15 août 1907, jour férié, le Paris-Brest n° 519 était doublé. Le premier train est parti de Laval à 2h40 et le second le suivait de 18 minutes.

Au milieu de la nuit, à 3h55, entre Port-Brillet et Saint-Pierre-la-Cour, au lieu-dit « Petit-Brillet » le premier train s'est arrêté au pont des Brillets (situé entre Port-Brillet et le pont des Tilleuls).

Le second ne sachant pas cela, a embouti le premier train et l'a soulevé sur cinq mètres. Les dégâts sont importants : sur 21 voitures, sept sont détruites, dont deux d'entre elles qui ont déraillé.

### Vingt-sept blessés

Le conducteur du second train a pu sauter en marche avant la collision, mais le nombre de blessés s'élève à vingt-sept.

Un seul blessé grave, il s'agit de Monsieur Grégoire qui a une jambe broyée. En attendant les secours, un passager étudiant infirmier qui était dans l'un des trains, a prodigué les premiers soins.

Deux médecins sont arrivés : le Dr Pennelay de Port-Brillet et le Dr Leroy de Vitré, ainsi qu'une équipe d'infirmiers militaires du 70<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Vitré et son lieutenant-colonel.



Carte postale Salmon, 1907 - Saint-Pierre-la-Cour du 15 Août 1907 - Voie des wagons déraillés



## Pierre FÉRANDIN

Adjoint délégué  
aux finances et à la vie associative

Le 12 janvier dernier, l'occasion m'a été donnée d'adresser mes vœux mais surtout de remercier l'engagement des responsables de nos associations. S'il fallait retenir un message de cette cérémonie, chaque association fait partie de la même famille, celle de la vie associative de la commune.

Créer des synergies, renforcer les liens et faire comprendre que l'action municipale se construit dans l'intérêt général sont les objectifs que nous portons avec la commission en charge de la vie associative.

Proximité, accompagnement et développement sont nos engagements. Force est de constater qu'à presque mi-mandat, les effectifs progressent, la famille "vie associative" s'agrandit et les projets d'équipements sortent de terre.



## LE BOULODROME BIENTOT COUVERT



Lors de la cérémonie des vœux 2023, la réalisation de la couverture des deux terrains de pétanque existants a été confirmée.

Ce projet repose sur la nécessité d'offrir un équipement adapté à la pratique de la pétanque à l'année et de remettre aux normes le local existant devenu vétuste et exigu.

Pierre Férandin précise que "ce bâtiment sera ouvert pour permettre une utilisation des terrains en usage libre en dehors des créneaux de l'association".

Avec près de soixante-dix licenciés/adhérents et l'accueil régulier de concours/championnats départementaux, ce nouvel équipement permettra au club de poursuivre son développement. Le récent label obtenu au titre de l'école de pétanque témoigne de cette dynamique engagée.

Compte-tenu de la surface de toiture, il est envisagé de donner une dimension environnementale à ce projet avec la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit. Cette piste est à l'étude.

La consultation des entreprises est en cours et les travaux devraient débuter en avril 2023.



Suivez l'avancée des travaux sur  
Ville de Saint Pierre la Cour

### EN BREF

## DES NOUVELLES DES TRAVAUX D'EXTENSION DU GYMNASSE

Les travaux d'extension du gymnase et la création d'un terrain de tennis extérieur ont débuté à la fin de l'été dernier.

Le chantier avance bien et la toile constituant les murs vient d'être posée. La mise en service de ce nouvel équipement est envisagée pour mai 2023.



# SOIRÉE " RETOUR DANS LES ANNÉES 80 "



## Patrice BRUNEAU

Conseiller municipal délégué  
aux manifestations communales

La commission "manifestations communales" de la Ville vous convie à une grande soirée "Des années 80 à nos jours" dans une ambiance discothèque.

Pour l'occasion, la salle polyvalente se parera de multiples boules à facettes et autres jeux de lumières. Côté musique, B&B Événement et son Dj seront aux manettes pour une ambiance festive et animée. Il fera danser le public jusqu'au bout de la nuit.

Côté restauration, l'association "Esprit Danse" assurera la buvette et deux stands de restauration sont prévus.

Tous les ingrédients seront réunis pour passer une nuit de folie !

### Pratique

Soirée Années 80 à nos jours

Samedi 11 mars 2023 à partir de 20h

Salle polyvalente

Tarif : Adulte 8€ / gratuit pour les - de 18 ans

En savoir plus

[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)

### À VOS AGENDAS

- Faites du Sport :  
du 8 au 10 septembre 2023
- Fête de Noël :  
Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023

## ASSOCIATIONS

### TROLL&PLAY SPLC LE JEU POUR TOUS



Troll&Play SPLC, toute nouvelle association Pierrot-Courtoise, est née de la réunion d'un groupe de passionnés du jeu sous toutes ses formes.

"Il s'agit pour nous d'organiser la pratique et la découverte d'activités ludo-culturelles telles que les jeux de plateaux, jeux de rôle, deck-building, etc... et aussi de développer d'autres activités autour du jeu" expliquent Cyril Urien et Julien Paillard, les co-présidents. Et de préciser : "Nous souhaitons transmettre notre goût pour le jeu et aussi en découvrir de nouveaux. L'idée est de créer une dynamique autour du jeu pour sortir du ronronnement."

Contact et inscriptions : [trollplaysplc@gmail.com](mailto:trollplaysplc@gmail.com)



trollplaysplc



@trollplaysplc

### EN BREF

"Esprit Danse" devient  
"Danse & Fitness Saint-Pierre-la-Cour"

Nouveau logo et nouveau nom pour l'association "Esprit Danse" qui devient "Danse & Fitness Saint-Pierre-la-Cour".





## Monique LEBOSSÉ

Conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS

Les fêtes de fin d'année sont maintenant derrière nous. Notre dernier rendez-vous de l'année 2022, autour de l'habituel goûter, nous a permis de distribuer les colis de Noël et a clôturé une année 2022 riche en rencontres.

Notre action sociale, au service de nos aînés mais aussi de tous nos concitoyens, se poursuit.

De votre côté, n'hésitez pas à nous interpeler, afin que nous puissions, au mieux, vous aider à surmonter vos difficultés.

## DES PROMENADES POUR SE RETROUVER ET ÉCHANGER



Comme évoqué lors de la cérémonie des Vœux du 07 janvier dernier, la municipalité a décidé d'aller à la rencontre de ses aînés, mais aussi de toute personne qui le souhaite,

Pour ce faire, il vous est proposé une petite promenade récréative autour du plan d'eau, ou ses environs.

Une fois par mois, Monsieur le Maire et quelques élus, vous donneront rendez-vous sur le parvis de la Salle des Meuniers.

Dès 15 heures, ensemble, nous pourrons marcher au rythme de bavardages, en toute simplicité.

De retour vers 16h, la municipalité et les membres du CCAS, vous accueilleront en vous offrant un réconfortant petit gâteau-café.

La marche est un remède naturel. Elle exerce nos muscles, elle oxygène notre cerveau, elle nous redonne de l'énergie, elle anime notre esprit, elle nous apaise... Elle nous aide à bien nous porter. La santé est culture.

Retrouvez les dates de ces promenades sur l'Agenda en dernière page de ce magazine : premier rendez-vous, le vendredi 31 mars à 15h, devant la Salle des Meuniers.

## LE DON D'ORGANES, TOUS CONCERNÉS

### Le saviez-vous?

Toute personne est présumée avoir consenti au don de ses organes sauf si elle s'inscrit au registre national des refus. Le prélèvement est gratuit et anonyme.

### Une association pour y voir plus clair

Comme il est primordial de sensibiliser, informer, rassurer le grand public et d'inciter chacun à transmettre sa volonté à ses proches et de connaître celle de ses proches, l'association France ADOT 53 se tient à votre disposition.



### Contact

France ADOT 53  
Maison des Associations  
17 rue de Rastatt - LAVAL  
02 43 90 68 10  
[franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)  
[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

### RETOUR SUR

## GOÛTER ET COLIS DE NOËL



Moment de convivialité le 2 décembre dernier, à la Salle des Meuniers à l'occasion de la remise des colis de Noël du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



## DEUX DÉPARTS EN RETRAITE À LA VILLE



Vendredi 12 décembre 2022, à l'occasion de la soirée de fin d'année des agents municipaux, deux agents étaient à l'honneur. Ginette Chaudet et Pascal Gasdon ont fait valoir leurs droits à la retraite.

Durant 27 années à l'école Jules Ferry, tout d'abord en tant qu'agent de restauration puis ATSEM, Ginette a inlassablement choyé les enfants et accompagné les enseignants. Passionnée de loisirs créatifs, elle va pouvoir totalement s'adonner à ce loisir et s'occuper de ses petits-enfants.

Vous avez sûrement eu l'occasion de croiser Pascal durant ses 18 années au service de la commune. Œuvrant au sein des ateliers

communaux, il possède de nombreuses cordes à son arc et s'est spécialisé dans la voile. Cet amoureux des sports de plein air profite maintenant pleinement de son temps pour les siens.

C'est avec un grand plaisir et beaucoup de sympathie que le Maire et l'équipe municipale leur souhaitent une belle retraite.

## CHANGER DE NOM DEVIENT PLUS SIMPLE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'État civil. Une personne majeure peut choisir de porter le nom de sa mère, de son père, les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité avait déjà été utilisée à la naissance.

**Cette procédure est possible une fois dans sa vie.** Un parent peut aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord est nécessaire.

### Quelle démarche ?

Pour cela, il faut déclarer son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance. Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laisse un mois de délai

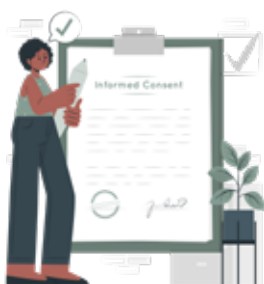
au demandeur, qui doit se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision. Aucune justification ne sera exigée pour cette procédure simplifiée introduite au Code civil par la loi du 2 mars 2022.

Pour les enfants mineurs, un parent disposant de l'autorité parentale qui n'a pas transmis son nom de famille, peut ajouter celui-ci, à titre d'usage, au nom de l'enfant mineur. Il devra en informer l'autre parent. Ce dernier pourra saisir le juge aux affaires familiales, en cas de désaccord.

Si l'enfant a plus de 13 ans, son accord sera nécessaire. Le changement de nom d'un adulte s'étendra de plein droit à ses enfants de moins de 13 ans. Au delà, leur consentement sera aussi requis.

### Contact

Service État Civil  
02 43 01 80 12  
mairie@saintpierrelacour.fr





## LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations présentées et votées en Conseil Municipal entre le 13 septembre et le 13 décembre 2022 :

### Conseil Municipal du 13 septembre 2022

- Signature d'une convention de servitude parcelle AD 68, rue du Chêne, concernant une ligne électrique avec Enedis
- Signature d'une convention de servitude parcelle AK 58, 8 rue des Ruettes, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique avec Enedis
- Vente du bien immobilier, du mobilier et de la licence IV du 4 rue des Genêts
- Attribution d'une subvention complémentaire à l'association "Les Clés Solid'Airs"
- Projet du Groupe scolaire Jules Ferry : validation du projet de recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la rénovation, restructuration et extension du Groupe scolaire Jules Ferry

### Conseil Municipal du 18 octobre 2022

- Désignation d'un correspondant "Incendie et Secours" : Andony De Sojanar
- Attribution d'une subvention pour la garderie et la surveillance restauration scolaire à l'OGEC

### Conseil Municipal du 15 novembre 2022

- Changement définitif du lieu de réunion des Conseils Municipaux de la Commune pour le Centre d'Accueil
- Reversement de la taxe d'aménagement à Laval Agglomération
- Attribution du marché concernant le programme de renouvellement des réseaux d'eau pluviale et amélioration de la gestion hydraulique : rues Villeneuve / Efrétés et

- Promenade à l'entreprise FTPB
- Signature de la Convention Territoriale Globale avec la C.A.F. dans le cadre de son Projet Éducatif de Territoire
- Signature du "Plan Mercredi" avec l'Etat et la C.A.F.
- Signature de la convention avec le « Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés »
- Validation du choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage "Préprogram" pour la rénovation, restructuration et extension du Groupe scolaire Jules Ferry
- Validation de l'Avant-Projet Définitif des travaux du Boulodrome
- Sollicitation d'une subvention "DSIL" auprès de la Préfecture pour la construction du Boulodrome

### Conseil Municipal du 13 décembre 2022

- Participation financière au voyage 2023 de l'Ecole Jules Ferry
- Clôture du budget Lotissement "le Ruisseau Graffin"

Le contenu de ces délibérations est consultable en Mairie et sur le site internet de la Ville après approbation lors du Conseil Municipal suivant.

Monsieur le Maire se rendra disponible pour toute explication souhaitée par les administrés.

### PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Mardi 28 février 2023  
Mardi 28 mars 2023  
à 19h45 au Centre d'Accueil

## DERNIERS JOURS POUR LE RECENSEMENT 2023

L'enquête de recensement de la population de l'INSEE est en cours sur notre commune et s'achèvera le 18 février 2023.

Il vous reste quelques jours pour remplir le formulaire de renseignements : seul en ligne ou accompagné par l'un des 5 agents recenseurs.

**En savoir plus :** [mairie@saintpierreacour.fr](mailto:mairie@saintpierreacour.fr)



## ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

### Septembre

- Louise COURCIER (9 septembre)

### Novembre

- Gabriel LÉVÊQUE (13 novembre)
- Alyaa EZZEDDINI (16 novembre)

### Décembre

- Mahault ASPINAS (13 décembre)

## DÉCÈS

### Septembre

- Raymond COLINET (17 septembre)

### Octobre

- Daniel HOUSSAIS (10 octobre)
- Huguette PAULIN veuve COUGÉ (14 octobre)
- Jean REGEREAU (30 octobre)
- Marcel LINAY (31 octobre)

### Décembre

- Marcel THUAU (24 décembre)

## MARIAGES

### Octobre

- Aurélie TALBOURDET et Olivier TESSIER (1<sup>er</sup> octobre)

## VOS CONTACTS

### Mairie

22 rue des Provinces  
02 43 01 80 12  
Lundi au vendredi (fermée le jeudi)  
9h-12h / 14h-17h30  
Samedi 9h-12h  
mairie@saintpierrelacour.fr

### Médiathèque

18 rue des Provinces  
02 43 37 53 06  
Mardi et vendredi 16h30-18h30  
Mercredi 14h-18h  
Samedi 10h-12h  
mediatheque@saintpierrelacour.fr

### Services techniques

rue de Bretagne

### Agence Postale Communale

22 rue des Provinces  
(accès derrière la Mairie)  
Lundi au vendredi (fermée le jeudi)  
9h-13h  
Samedi 9h-12h

### Maison France Services

ZA La Chapelle du Chêne  
LOIRON-RUILLÉ  
02 43 02 19 31

### Gendarmerie Port-Brillet

02 43 68 87 17

### Pompiers

18 ou 112

### SMP Louis Pasteur

4 rue des Genêts  
02 55 75 00 10

### ADMR - Centre de Soins infirmiers

1 rue des Genêts  
02 43 01 83 93

### Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un fixe)

## Retrouvez l'essentiel des manifestations associatives et communales à venir

### Février

Mardi 14

**Atelier Tricot** (cf. page 12)

De 14h à 16h - Médiathèque

### Mars

Vendredi 3

**Portes ouvertes de l'Ecole maternelle et élémentaire Jules Ferry**

À partir de 16h30 - Groupe scolaire Jules Ferry

Samedi 4

**Match amical Futsal 1<sup>e</sup> Division  
Etoile Lavalaise contre Hérouville**

18h - Salle polyvalente

Vendredi 10

**Soirée Jeux de Société**

À partir de 18h30 - Médiathèque

Samedi 11

**Soirée Années 80** (cf. page 15)

À partir de 20h - Salle Polyvalente

Samedi 11

**Portes ouvertes de l'école et du collège  
Notre-Dame**

À partir de 20h - Groupe scolaire Notre-Dame

Mercredi 21

**Collecte de Sang**

Etablissement Français du Sang

De 15h45 à 19h - Salle St-Charles

Samedi 25

**Compétition régionale de Basket adapté**

Comité Départemental de Basket adapté  
Gymnase et Salle polyvalente

Vendredi 31

**Promenade avec les élus** (cf. page 16)

Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

### Avril

Dimanche 9

**Loto**

Club pongiste de Saint-Pierre-la-Cour

Ouverture des portes à 12h - Salle Polyvalente

Samedi 22

**Concours de Tarot**

Tarot Club Saint-Pierre-la-Cour

14h - Centre d'Accueil

Vendredi 28

**Promenade avec les élus**

Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

### Mai

Lundi 8

**Cérémonie commémorative**

Rendez-vous à la Mairie

Jeudi 25

**Collecte de Sang**

Etablissement Français du Sang

De 15h45 à 19h - Salle St-Charles

Vendredi 26

**Promenade avec les élus**

Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

Samedi 27

**Bal des Sapeurs-Pompiers de Port-Brillet**

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Salle polyvalente

Samedi 27

**Concours de Pêche Communal**

Association de Pêche

Plan d'eau communal

### Juin

Samedi 10

**Kermesse de l'École Notre-Dame**

Association des Parents d'élèves

Ecole Notre-Dame

Vendredi 16 au dimanche 18

**Fête Communale**

Vendredi 23

**Promenade avec les élus**

Rendez-vous à 15h - Salle des Meuniers

Samedi 24 et dimanche 25

**4<sup>e</sup> Course Nature**

Site Entreprise Lafarge

Dimanche 25

**Fête de l'École Jules Ferry**

Association des Parents d'élèves

Hippodrome des Tilleuls

